



Jamel SANDJAK
Président

COMMUNIQUÉ

Un article paru le 10 septembre dans les pages du Parisien traitant des prochaines élections à la Ligue Paris Ile-de-France de Football m'invite à réagir et apporter quelques clarifications utiles.

Concernant les élections prochaines à la F.F.F.

Depuis de nombreuses années, de façon récurrente et souvent portée par voie de presse, il m'est prêté l'ambition de briguer la Présidence de la Fédération Française de Football. J'en suis flatté mais **j'annonce et confirme ici solennellement que je ne nourris pas cette ambition. Je ne suis pas candidat à la Présidence de la Fédération.**

Dans le droit fil de mon combat de toujours pour promouvoir le football amateur au sein de nos instances nationales, j'ai accepté, en 2021, de participer à un projet qui portait cette ambition à l'échelon national. En toute transparence j'ai démissionné du COMEX quand il m'est apparu évident que le projet n'arriverait pas à son terme, dans un contexte connu de tous. Nuls calculs, nuls regrets n'ont accompagné cette décision de cohérence que je devais à celles et ceux qui m'avaient mandaté pour cette mission.

Gageons que cette distance revendiquée par rapport à un mandat fédéral limitera certaines tentations d'interférer dans la campagne régionale que je me propose de mener.

Concernant les prochaines élections à la Ligue de Paris Ile-de-France

Fidèle à mes convictions et mes engagements, je sollicite le 5 octobre prochain, pour l'équipe que j'anime et moi-même, les suffrages des clubs afin de préserver et parfaire un modèle de Ligue équitable et solidaire que les clubs ont souhaité et coconstruit ces dernières années.

Les raisons qui conduisent à l'émergence d'une liste relèvent avant tout d'un principe démocratique évident. Chaque licencié(e)s de notre association a le pouvoir et le droit de rassembler une équipe pour proposer un projet à l'ensemble du corps électoral. Les électeurs décident en conscience par le fait majoritaire.

C'est cette évidence qui me permet de m'étonner que puisse être évoquée l'hypothèse infamante pour son auteur qu'une « succession promise et non respectée » serait la principale motivation d'une candidature à cette élection. Si tel était le cas, quel aveu !

Ce serait à la fois bafouer les fondements mêmes des règles démocratiques et cela renverrait 12 ans en arrière, temps où les renouvellements électifs à la Ligue de Paris résultaient du « fait du prince ». J'ai, avec d'autres, combattu et mis à bas ces pratiques d'un autre temps.

Pour ma part et dans les jours à venir, avec les femmes et les hommes qui me font l'amitié et la confiance de m'accompagner, nous présenterons aux clubs, seuls légitimes à choisir leur avenir, le programme de consolidation et de développement d'une Ligue à leur seul service.

